

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE du 17 FEVRIER 2023

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni le 17 février 2023 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric - GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY LIONEL

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Etaient absents :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme : PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

19 REVITALISATION TERRITORIALE
192 JEUNES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS
192.2023.001 Demande de financements : Projets pédagogiques scolaires année 2023

Comme chaque année scolaire, le SMPNRVA propose aux établissements scolaires du territoire Parc de découvrir ses spécificités patrimoniales, en lien avec les objectifs de l'Education Nationale en termes d'Education au Développement Durable.

Tout est pris en charge par le parc (montage du projet, inscription des classes, réservation de intervenants, des lieux de visite, des transports). Aucun frais n'est à engager par les classes.

Pour l'année scolaire 2022-23, les projets pédagogiques suivants sont en cours :

1 - Métropolitains en herbe vise à découvrir son espace proche, choisir et approfondir une thématique de travail et partager les découvertes avec une autre classe d'un secteur plus ou moins contrasté. Les établissements scolaires concernés sont situés en Chaîne des Puys jusqu'au secteur Nord du massif du Sancy et dans l'agglomération clermontoise.

Découverte de son environnement local et celui de sa classe correspondante.

Dix-huit classes du CE1 à la 5ème, soient environ 450 élèves, sont accompagnées par l'équipe pédagogique du CPIE Clermont-Dômes.

2023 sera l'année de la réédition de l'outil pédagogique édité courant 2020 et qui permet aux classes de se représenter sous forme d'une maquette la métropole clermontoise du centre-ville au rural éloigné.

Ce projet est financé par Clermont-Auvergne-Métropole, dans le cadre de la convention aggro-porte.

Cette action est mise en œuvre par le CPIE Clermont-Dômes. Des crédits Clermont-Auvergne-Métropole sont annuellement sollicités, dans le cadre de la convention Parc-agglo porte.

Budget

DEPENSES		RECETTES	
Prestations CPIE Clermont – Dômes (3 journées x 18 classes), plus coordination	28 700 €	Clermont-Auvergne-Métropole	29 000 €
Transports classes	7 200 €		
Réédition outil pédagogique Métropolitains en herbe		SMPNRVA	9 400 €
- Corrections graphiques	800 €		
- Impression en 5 exemplaires	1 700 €		
Total	38 400 €	Total	38 400 €

2 - Un Berger dans mon école pour sensibiliser les jeunes du territoire au monde du pastoralisme et de l'agriculture de montagne ainsi qu'aux milieux naturels qui les entourent.

2022-2023 est la seconde année de fonctionnement de ce projet construit en déclinaison d'une action portée par les Sociétés d'économie alpestre.

Les élèves rencontrent des éleveurs, visitent leurs fermes en hiver et se rendent sur un pâturage ou une estive, au printemps.

Ce projet est très largement plébiscité par les enseignants/animateurs/élèves, de par la nouveauté de son thème, le lien aux animaux et les sorties hors de l'école.

Trente classes, de la Très petite section de maternelle à la 5ème, soient 800 élèves au total, dont 7 dans le Cantal et 23 dans le Puy-de-Dôme (territoire du Parc) ont répondu à cette proposition d'accompagnement dans les classes et sur le terrain. L'ensemble des prestations (animations et transports) sont prises en charge par le Parc, grâce au montage financier proposé ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20230217-192-2023-001-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Budget 2023

DEPENSES		RECETTE		
Animations EDD		Feder Région (Contrat Vert et Bleu)	30 %	18 090 €
Professionnels 3 j x 340 € x 30 classes	30 600 €			
Eleveurs 1,5 j x 150 x 30 classes	6 750 €			
Déplacements		CD 63	50 %	30 150 €
Intervenants 50 kms en moyenne x 0,4 € x 5 x 30 classes	3 000 €	Parc	20 %	12 060 €
Classes 400 € x 2 fois x 30 classes x 0,75 € (ratio mutualisation entre classes)	18 000 €			
Formation				
Module botanique Conservatoire Botanique National du Massif Central printemps 23	1 950 €			
TOTAL	60 300 €	TOTAL	100 %	60 300 €

Au total, **48 classes** et environ **1 200 jeunes** du territoire et de la métropole clermontoise découvrent divers aspects du Parc, durant cette année scolaire-ci.

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- **d'autoriser le président à solliciter les financements correspondants :**
- **Clermont-Auvergne-Métropole, dans le cadre de la convention Parc-agglo porte à hauteur de 29 000 €,**

Et pour Un berger dans mon école, auprès :

- **du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, dans le cadre d'une convention spécifique, à hauteur de 30 150 €,**
- **de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la ligne Feder Région en lien avec le Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne pour 18 090 €.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 17 février 2023
Le Président,



Lionel CHAUVIN

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20230217-192-2023-001-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE du 17 FEVRIER 2023

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni le 17 février 2023 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaients présents (10 voix) :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric - GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY LIONEL

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Etaients absents :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme : PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

50 MANAGEMENT DURABLE DU PARC
 504 VISITEURS & PRATIQUANTS LOISIRS PN
 504.2023.001 Application des tarifs public et remises agents et revendeurs pour l'année 2023

Il y a lieu de reconduire ou d'appliquer les nouveaux tarifs pour l'année 2023 sur les articles vendus dans les boutiques gérées par le Parc des volcans d'Auvergne.

La quasi-totalité des tarifs appliqués en 2022 restent les mêmes en 2023.

Produits	Prix TTC au 01/05/2022	Prix TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
G.R. 30 /441 Volcans & Lacs d'Auvergne	16,40 €	16,50 €	20%	20%
Aromates	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Avèze 15° ou cassis	11,50 €	11,50 €	15%	15%
Avèze bio 15°	13,90 €	13,90 €	15%	15%
Avèze Gentiane 16° ou 18°	13,90 €	13,90 €	15%	15%
Bière 50cl	3,60 €	3,80 €	20%	20%
Bière ISKA 33 cl	2,60 €	2,80 €	20%	20%
Bière Brasserie des Montagnes 33 cl	2,60 €	2,80 €	20%	20%
Bière Gaïa 33 cl bio	2,60 €	2,80 €	20%	20%
Confiture artisanale	4,50 €	5,00 €	5%	5%
Glaces	2,80 €	2,90 €	10%	10%
Liqueur gentiane	19,90 €	19,90 €	10%	10%
Palets Fanette	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Sirop	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Tisanes mélangées Contretemps	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Tisanes mélangées Croq'sauvage	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Tisanes solo Contretemps	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Tisanes solo Croq'sauvage	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Vin basalte 75cl	15,00 €	16,90 €	20%	20%
Bague fantaisie Marchand de cailloux	20,00 €	23,00 €	10%	10%
Boucles d'oreilles Marchand de cailloux	20,00 €	26,00 €	10%	10%
Dessous de plat Marchand de cailloux	40,00 €	48,00 €	10%	10%
Porte-clés lave émaillée	9,00 €	11,00 €	5%	5%
Savon salers	6,50 €	7,00 €	10%	10%
Savon ferrandaise	6,50 €	7,00 €	10%	10%

EDITIONS IGN	Prix TTC au 01/05/2022	Prix TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
Carte IGN Auvergne 1/250 000	6,60 €	6,60 €	20%	20%
Carte Clermont Montluçon-Mauriac	8,20 €	8,20 €	20%	20%
Carte Clermont Aurillac-St Flour	8,20 €	8,20 €	20%	20%
Carte IGN Cantal 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Sancy 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Ch.Puys 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Cezallier 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Riom 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%

063-256300237-20230217-504-2023-001-DE
 Date de réception, préfecture 03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EDITIONS FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE	Prix TTC au 01/05/2022	Prix TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
G.R. 30 /441 Volcans & Lacs d'Auvergne	16,40 €	16,50 €	20%	20%
G.R. 400 Volcan du Cantal Pays de St Flour	15,90 €	15,90 €	20%	20%

EDITIONS CHAMINA	Prix TTC au 01/05/2022	Prix TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
Massif Sancy incontournables	11,00 €	11,00 €	20%	20%
P.R. Volcan Cantalien	15,00 €	15,00 €	20%	20%
P.R. Clermont Riom Issoire	14,00 €	14,00 €	20%	20%
P.R. Lembron Pays des Couzes	13,50 €	13,50 €	20%	20%
P.R. Monts du Cézallier	13,00 €	13,00 €	20%	20%
Destination Chaîne des Puys	12,50 €	12,50 €	20%	20%
P.R. Le Volcanisme en Auvergne	15,50 €	15,50 €	20%	20%
P.R. Le Puy de Dôme	15,00 €	15,00 €	20%	20%
P.R. Côté Chemin Sancy Artense	6,50 €	6,50 €	10%	10%
P.R. Côté Chemin Les Cheires d'Aydat	8,00 €	8,00 €	10%	10%
P.R. Côté Chemin Dômes Sancy	7,00 €	7,00 €	10%	10%
PR Puy de Dôme - Activités Nature	13,70 €	13,70 €	20%	20%
Les incontournables balades Volcans d'Auvergne	8,00 €	8,00 €	20%	20%
Les incontournables du Cantal	10,00 €	10,00 €	20%	20%
30 Lacs naturels d'Auvergne	12,50 €	12,50 €	20%	20%
Guide Géologique des Monts du Cantal	24,50 €	24,50 €	20%	20%
Carte Massif Sancy	9,50 €	9,50 €	20%	20%
Balade nature dans les Volcans d'Auvergne	18,90 €	18,90 €	20%	20%

PRODUITS ALIMENTAIRES	PRIX TTC au 01/05/2022	PRIX TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
aromates	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Auvergnat Cola	2,00 €	2,00 €	20%	20%
Avèze 15° ou cassis	11,50 €	11,50 €	15%	15%
Avèze bio 15°	13,90 €	13,90 €	15%	15%
Avèze Gentiane 16° ou 18°	13,90 €	13,90 €	15%	15%
Barres énergétiques	2,50 €	2,50 €	20%	20%
bière 50cl	3,60 €	3,80 €	20%	20%
bière ISKA 75 cl	5,80 €	5,80 €	20%	20%
bière Brasserie des Montagnes 75 cl	5,80 €	5,80 €	20%	20%
Bière Gaïa 75 cl bio	5,80 €	5,80 €	20%	20%
Bière ISKA 33 cl	2,60 €	2,80 €	20%	20%
Bière Brasserie des Montagnes 33 cl	2,60 €	2,80 €	20%	20%
Bière Gaïa 33 cl bio	2,60 €	2,80 €	20%	20%
Bière Vicoise 33cl	2,60 €	2,60 €	20%	20%
Bière Vicoise 75cl	5,80 €	5,80 €	20%	20%
Biscuits Carrés de Salers	5,00 €	5,00 €	20%	20%
Biscuits Croquants	4,00 €	4,00 €	20%	20%
bolognaise	8,90 €	8,90 €	10%	10%
Café	1,00 €	1,00 €	20%	20%

Accusé de réception en préfecture
06/03/2023 09:02:37-202301-2023-001-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception en préfecture : 17/03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

café + gobelet	1,80 €	1,80 €	20%	20%
chocolat pâte de fruit	13,50 €	13,50 €	20%	20%
Colonne 3 miels	10,00 €	10,00 €	20%	20%
Compote artisanale	4,50 €	4,50 €	20%	20%
Confiture artisanale	4,50 €	5,00 €	5%	5%
Cornets de Murat	5,20 €	5,20 €	10%	10%
eau 50cl	1,50 €	1,50 €	20%	20%
eau aromatisée	2,00 €	2,00 €	20%	20%
eau gazeuse 50cl ou plate 75cl	1,60 €	1,60 €	20%	20%
Glaces	2,80 €	2,90 €	10%	10%
guimauves	5,50 €	5,50 €	20%	20%
Jus de pomme	3,60 €	3,60 €	10%	10%
Jus de poire	3,60 €	3,60 €	20%	20%
Liqueur gentiane	19,90 €	19,90 €	10%	10%
L'or du Cézallier	24,50 €	24,50 €	10%	10%
Miel 250 g	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Miel aromatisé aux épices 250gr	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Miel de Montagne 500 g	9,90 €	9,90 €	20%	20%
Pain d'épices	5,50 €	5,50 €	10%	10%
Palets Fanette	4,50 €	5,00 €	10%	10%
Pâte à tartiner noisettes miel	6,00 €	6,00 €	10%	10%
Pâte de miel 200gr	4,50 €	4,50 €	10%	10%
Pâtés Rillettes Salers	6,50 €	6,50 €	10%	10%
Plats Cuisinés Salers	14,50 €	14,50 €	10%	10%
potion du bougnat	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Pouzzolane des volcans	7,90 €	7,90 €	20%	20%
saucisson	7,90 €	7,90 €	10%	20%
sirop	4,50 €	5,00 €	10%	10%
tisanes mélangées Contretemps	4,50 €	5,00 €	10%	10%
tisanes mélangées Croq'sauvage	4,50 €	5,00 €	10%	10%
tisanes solo Contretemps	4,50 €	5,00 €	10%	10%
tisanes solo Croq'sauvage	4,50 €	5,00 €	10%	10%
vin 1465 75cl	13,00 €	13,00 €	20%	20%
vin 25cl	3,00 €	3,00 €	20%	20%
vin amandiers 75cl	9,50 €	9,50 €	20%	20%
vin basalte 75cl	15,00 €	16,90 €	20%	20%
vin volcan 75cl	9,00 €	9,00 €	20%	20%

Artisanat	PRIX TTC au 01/05/2022	PRIX TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
Animal à trainer	16,90 €	16,90 €	20%	20%
Bague fantaisie Marchand de cailloux	20,00 €	23,00 €	10%	10%
Bague fantaisie Pépite de lave	38,00 €	38,00 €	20%	20%
Bijoux fantaisie recyclé	16,00 €	16,00 €	10%	10%
boucles d'oreilles Marchand de cailloux	20,00 €	26,00 €	10%	10%
boucles d'oreilles Pépite de lave	38,00 €	38,00 €	10%	10%
Bracelet lave émaillée	38,00 €	38,00 €	10%	10%
Cerf-volant kit	7,00 €	7,00 €	10%	10%
Cerf-volant prêt à voler	10,00 €	10,00 €	10%	10%
collier fin Marchand de cailloux	19,90 €	16,00 €	15%	15%
collier épais Marchand de cailloux	19,90 €	22,00 €	15%	15%
collier Pépite de Lave	29,00 €	29,00 €	10%	10%
cosmétiques	12,00 €	12,00 €	10%	10%
Dessous de plat Marchand de cailloux	40,00 €	48,00 €	10%	10%
Dessous de plat Pépite de lave	38,00 €	38,00 €	15%	15%

Acte de réception en préfecture
06325680237-20230214504
Date de réception : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

06325680237-20230214504
Date de réception : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Dessous de verre	30,00 €	30,00 €	15%	15%
Echarpe tissée	42,50 €	42,50 €	10%	10%
Echarpe tricotée	39,50 €	39,50 €	10%	10%
Kit boléro 3 pelotes 100% mohair	42,00 €	42,00 €	10%	10%
Kit écharpe mohair / bonnet	29,00 €	29,00 €	10%	10%
Kit écharpe mohair et soie	27,00 €	27,00 €	10%	10%
Lampe/veilleuse décorative en bois	15,00 €	15,00 €	10%	10%
Lave émaillée grand modèle	18,00 €	18,00 €	5%	5%
Lave émaillée moyen modèle	12,00 €	12,00 €	5%	5%
Lave émaillée petit modèle	6,50 €	6,50 €	5%	5%
Magnet 15€	15,00 €	15,00 €	5%	5%
Mangeoire pour oiseaux	21,50 €	21,50 €	10%	10%
Objet céramique à suspendre 6€	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Objet déco grès grand modèle 20€	20,00 €	20,00 €	10%	10%
Paille en porcelaine	5,00 €	5,00 €	10%	10%
Paire de mitaines fantaisies	29,50 €	29,50 €	10%	10%
Pelote de laine mohair soie à l'unité	10,50 €	10,50 €	10%	10%
Photophore mug grand modèle 18€	18,00 €	18,00 €	10%	10%
Pièce grès ou porcelaine moyen modèle	12,00 €	12,00 €	10%	10%
Pièce grès/céramique 10€	10,00 €	10,00 €	10%	10%
Porte-clés lave émaillée	9,00 €	11,00 €	5%	5%
Porte-photo	15,00 €	15,00 €	15%	15%
savon salers	6,50 €	7,00 €	10%	10%
savon ferrandaise	6,50 €	7,00 €	10%	10%

EDITIONS DIVERSES	PRIX TTC au 01/05/2022	PRIX TTC au 01/04/2023	Remises agents	Remises revendeurs
50 idées fausses sur les serpents	23,00 €	23,00 €	20%	20%
A l'ombre des Volcans	30,00 €	30,00 €	50%	40%
A la découverte des burons	12,00 €	12,00 €	20%	20%
A la découverte des volcans d'Auvergne	10,00 €	10,00 €	20%	20%
Amphibiens & reptiles du Puy-de-Dôme	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Atlas des mammifères d'Auvergne	29,90 €	29,90 €	20%	20%
Azuré	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Cantique de l'infinistère	16,90 €	16,90 €	20%	20%
carnet Auvergne	2,50 €	2,50 €	20%	20%
Chaîne des Puys Faille de limagne	30,00 €	30,00 €	20%	20%
Cuisiner les plantes sauvages	16,00 €	16,00 €	20%	20%
Faune sauvage d'auvergne et du limousin	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Fleurs du Puy Mary	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Fleurs sauvages	16,50 €	16,50 €	20%	20%
Fromages d'Auvergne	39,00 €	39,00 €	20%	20%
gestes et regards	22,50 €	22,50 €	20%	20%
Guide entre Terre et Eau	7,00 €	7,00 €	20%	20%
Guide Géologique Auvergne	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Guide Quelle est donc cette fleur ?	21,90 €	21,90 €	10%	10%
Haute Auvergne, un pays	28,00 €	28,00 €	20%	20%
Hautes Terres du Cantal	17,90 €	17,90 €	20%	20%
Herbier	22,50 €	22,50 €	20%	20%
Irréfutable Chaîne des Puys	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Jardin d'insectes	25,00 €	25,00 €	20%	20%
La chaîne des puys vue du ciel	9,50 €	9,50 €	20%	20%
La femme oiseau	17,00 €	17,00 €	20%	20%
La ferrandaise	29,00 €	29,00 €	20%	20%
L'art de la pétrification	12,00 €	12,00 €	20%	20%
L'Artense le dernier royaume d'Auvergne	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Les jardins et les légumes	15,00 €	15,00 €	20%	20%

Date de réception en préfecture : 06/03/2023
 Date de transmission : 06/03/2023
 Date de réception en préfecture : 07/03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Les papillons	12,50 €	12,50 €	20%	20%
les p'tites infovergnates	24,00 €	24,00 €	20%	20%
Les volcans au sommet du monde	4,90 €	4,90 €	20%	20%
Les volcans racontés aux enfants	4,90 €	4,90 €	30%	30%
L'Histoire d'une montagne cantalienne	10,00 €	10,00 €	20%	20%
Livret autocollants	4,95 €	4,95 €	20%	20%
Livret Faune Sauvage	5,00 €	5,00 €	20%	20%
Livre + DVD Planète Cézalier	20,00 €	20,00 €	20%	20%
Livre Le Volcans aux abeilles	33,50 €	33,50 €	20%	20%
Mes 1ères recettes auvergnates	4,90 €	4,90 €	30%	30%
Montagne du Cantal	49,00 €	49,00 €	20%	20%
Nos champignons	15,50 €	15,50 €	20%	20%
Nos oiseaux	13,50 €	13,50 €	20%	20%
Parc des volcans entre ciel et terre	19,00 €	19,00 €	20%	20%
Peintres et Bâisseurs Vallée Chaudefour	9,00 €	9,00 €	20%	20%
Pierre de Volcans	49,00 €	49,00 €	20%	20%
Plantes comestibles	16,50 €	16,50 €	20%	20%
Plantes médicinales	12,50 €	12,50 €	20%	20%
Puy de Dôme Itinéraires Médias	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Quelle vache la salers	4,50 €	4,50 €	30%	30%
Recettes auvergnates	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Sites naturels et faune d'Auvergne	28,00 €	28,00 €	20%	20%
Talpa & la chaîne des Puys	14,90 €	14,90 €	20%	20%
topo escalade PDD	22,00 €	22,00 €	20%	20%
topoguide GTMC	19,95 €	19,95 €	20%	20%
Un amour de petit PDD	14,00 €	16,00 €	20%	20%
Virevolte	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Volvic une pierre des hommes	86,00 €	45,00 €	20%	20%

EDITIONS DIVERSES	PRIX TTC	PRIX TTC	remises agents	remises revendeurs
	au 01/05/2022	au 01/04/2023		
Affiche néo rétro puy de dôme	15,00 €	15,00 €	20%	20%
Carte en relief Chaîne des puys	55,00 €	55,00 €	20%	20%
Carte en relief Massif du sancy	55,00 €	55,00 €	20%	20%
Carte postale la Ferrandaise	1,50 €	1,50 €	10%	10%
Cartes postales tour de France	1,00 €	1,00 €	20%	20%
Cassette VHS Volcans	9,90 €	9,90 €	10%	10%
Diffuseur électrique huiles essentielles	29,90 €	29,90 €	30%	30%
DVD Histoire Volcans d'Auvergne	19,00 €	19,00 €	20%	20%
DVD Puy Mary Pays de Chamois	14,00 €	14,00 €	30%	30%
Ecocups la Ferrandaise	1,00 €	1,00 €	10%	10%
Flacon minéraux	2,90 €	2,90 €	10%	10%
Graines de semence	3,95 €	3,95 €	20%	20%
Huiles essentielles	9,50 €	9,50 €	30%	30%
jeu mémo petite terre	9,90 €	9,90 €	20%	20%
Jumelles enfant	14,90 €	14,90 €	5%	5%
Magnet rond grand format	5,50 €	5,50 €	10%	10%
Masque tissus	7,00 €	7,00 €	20%	20%
Minéral sous blister	3,90 €	3,90 €	10%	10%
Mug Tour de France	6,90 €	6,90 €	10%	10%
Painturlulu	16,50 €	16,50 €	20%	20%
Pochette 24 cartes postales volcanisme	7,60 €	7,60 €	20%	20%
Poster Lavina 16 vues sur le volcanisme	6,10 €	6,10 €	20%	20%
Poster Eau Chaudefour	6,00 €	6,00 €	10%	10%
Poster la Ferrandaise A3	2,00 €	2,00 €	10%	10%
Poster la Ferrandaise 50x70cm	5,00 €	5,00 €	10%	10%
Poster Tour de France	5,00 €	5,00 €	20%	20%

Accusé de réception en préfecture
 06896300237-2023021504-2023-001-DE
 Date de télétransmission : 07/03/2023
 Date de réception préfecture : 17/03/2023

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Puzzle enfant	14,90 €	14,90 €	10%	10%
puzzle chaine des puys	20,90 €	20,90 €	20%	20%
Synergie aromatique	9,50 €	9,50 €	10%	10%
Timbres	10,00 €	10,00 €	10%	10%
Trésors Arvernes	39,90 €	39,90 €	10%	10%

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- **d'autoriser le Président à appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} avril 2023.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 17 février 2023

Le Président,



Parc
naturel
régional
des Volcans
d'Auvergne

Lionel CHAUVIN

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE du 17 FEVRIER 2023

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni le 17 février 2023 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric - GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY LIONEL

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Etaient absents :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme : PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

40 MOYENS GENERAUX
404 MOYENS TECHNIQUES
404.2023.001 Amélioration et déploiement de la gestion numérique des actions et prestations du Syndicat mixte du Parc

UN ACCES A INTERNET A AMELIORER POUR DEUX ANTENNES DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

L'accès à Internet et la dématérialisation du serveur informatique du Syndicat mixte du Parc sont nettement améliorés pour ce qui concerne son siège (site de Montlosier, 63970 Aydat) puisque celui-ci dispose de la fibre optique depuis 2020, ce grâce à un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Cependant, le déploiement numérique du Syndicat mixte du Parc n'est pas encore totalement possible quand il s'agit de permettre l'accès à Internet des **réserves naturelles des Sagnes de la Godivelle et de la Vallée de Chaudefour** qu'il gère : ces deux sites sont équipés d'une liaison Internet souvent défectueuse car elle repose sur des équipements aux technologies fragiles en cas de mauvaises conditions météorologiques, ce qui explique des connexions lentes, voire parfois impossibles. Ces espaces de bureaux ne peuvent donc pas accéder au serveur dématérialisé et communiquer fréquemment avec difficulté avec le siège du Parc, occasionnant une perte de temps et d'efficacité des services.

Une solution technique consisterait à **installer sur les deux sites des antennes 4 G** pour un coût estimé à 6 584,14 € HT soit 7 900,97 € TTC (fourniture des antennes et pose des câbles de raccordement).

Pour aider au financement de ces équipements et à la réalisation des travaux correspondants, il est proposé de solliciter une aide auprès du Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 80 %, soit pour un montant de 5 267 euros.

LE BESOIN DE MATERIELS POUR POURSUIVRE LE DEPLOIEMENT NUMERIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

En faveur des acteurs et patrimoines du territoire, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne agit auprès de publics variés : acteurs publics signataires de la charte, habitants, jeunes (dans un cadre scolaire et/ou de loisirs), socioprofessionnels, porteurs de projets et visiteurs. Grâce à des actions de gestion, de promotion, d'expérimentation, de sensibilisation, de conseil, de coordination et d'accompagnement de démarches, il intervient au regard d'enjeux importants et multiples dictées par la charte 2013 » 2028 du Parc :

- > préservation et valorisation de sites naturels remarquables, ainsi que d'espèces rares ou sensibles
- > mise en avant de pratiques respectueuses de l'environnement, promotion d'activités et de savoir-faire et/ou exemplaires du territoire
- > incitation à un développement économique misant sur une valorisation durable des ressources naturelles locales et la transmission intégrant les patrimoines culturels du territoire
- > sensibilisation aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité)

...

Pour mener à bien ces actions, il est doté d'une cinquantaine d'agents dont les compétences lui confèrent un rôle d'expert et d'animateur dans les domaines précités. Au quotidien, les agents mènent des interventions sur le terrain, **mais aussi des démarches administratives** pour préparer les actions, rechercher et gérer des données, préparer de nombreux documents (délibérations, demandes de financements, comptes rendus...). Celles-ci sont de plus en plus nombreuses et concernent de plus souvent de multiples maîtres d'ouvrage, acteurs cibles ou bénéficiaires et partenaires :

- > plan de gestion de 18 sites naturels : 5 réserves naturelles (dont celles des Sagnes de la Godivelle et de la Vallée de Chaudefour), 8 sites Natura 2000, 4 Espaces Naturels Sensibles, 1 Patrimoine mondial)
- > 4 Projets Agro-Environnementaux Climatiques
- > Plan territorial pastoral
- > Contrat Vert et Bleu (51 actions par 28 maîtres d'ouvrage)
- > révision de charte (fin 2023 » mi-2028)

...

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Par ailleurs, en termes de contexte, avec les périodes de confinement en 2020 et 2021 motivé par la crise sanitaire internationale, ainsi que les besoins importants de réduire les consommations énergétiques et les sources du réchauffement climatique, le Syndicat mixte du Parc s'oriente de plus en plus vers des possibilités de dématérialisation de certaines tâches et de télétravail (site du Geotrek et autres bases de données dématérialisés).

La progression de l'ensemble de ces démarches et enjeux, et notamment l'entrée en révision de la charte du Parc d'ici fin 2023, amènent le Syndicat mixte du Parc à poursuivre le déploiement de ses actions et prestations en lien avec Internet et donc à renforcer son matériel numérique.

Au regard d'un bilan interne récent, corrélé avec sa feuille de route en préparation pour la période 2013 » 2028, les besoins suivants ont été mis en évidence :

Matériel	Nombre	Montant total HT	Montant total TTC
Ordinateurs portables	22	22 538,46	27 046,15
Fauteuils de bureau	14	1 533,50	1 840,20
Traceur SIG	1	8 980,00	10 776,00
Appareils photo numériques	2	2 125,48	2 550,57
Photocopieurs imprimantes	3	5 540,00	6 648,00
	TOTAL	40 717,44	48 860,92

Pour aider au financement de ces matériels, il est proposé de solliciter une aide auprès du Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 80 %, soit pour un montant de 32 573 euros.


LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE :

- **D'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes pour contribuer à hauteur de 80 % au financement des dépenses résumées ci-après :**
 - **5 267 euros pour l'amélioration de l'accès à Internet des deux réserves naturelles (fourniture d'antennes 4G et installation avec câblage),**
 - **32 573 euros pour l'acquisition des matériels de bureau.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 17 février 2023
Le Président,


Lionel CHAUVIN

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
du 17 FEVRIER 2023**

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni le 17 février 2023 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric - GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY LIONEL

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Etaient absents :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme : PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

19 REVITALISATION TERRITORIALE

191 HABITANTS ET ASSOCIATIONS

191.2023.001 Demande de financement : Fête des patrimoines volcaniques 2023

La seconde fête des patrimoines volcaniques a permis d'accueillir environ 2 000 visiteurs à Montlosier, les 10 et 11 septembre 2022, 500 personnes en 2021.

Ce succès grandissant encourage à envisager une réédition pour 2023 dont l'objectif principal serait à minima de maintenir ce niveau de fréquentation.

L'évènement restera, à la fois culturel, artistique mais aussi ludique, récréatif et sportif. Il se déroulera, cette année, le **dimanche 10 septembre**.

Les thèmes des Volcans, de l'Occitan et de l'alimentation seront mis en avant, à travers des contes, des ateliers, projections audio-visuelles et concerts.

Les produits, savoir-faire artisanaux locaux et races domestiques seront valorisés et présentés sur un marché et dans une mini-ferme.

Au programme :

- **DRALHAS** Ciné-concert. Sonnaillies et transhumances par *l'Excentrale*.
<https://www.lexcentrale.com/dralhas>.
- **Louise** Voix féminines a capella sur chants traditionnels auvergnats d'après collectages :
<https://www.lexcentrale.com/louise>
- **Mireille B**, artiste locale, chant-guitare sur les thèmes Volcans, massif du Sancy, nature, enfance, amour... <http://mireilleb-chansons.eklablog.com/>
- **Les monstres sacrés**, Contes sur les volcans dans le monde par Laurence Calabrés-Compagnie Paroles en l'air.
- **Sourdure**, concert musique traditionnelle - électro, chant en occitan

Et en permanence, tout au long de la journée :

- **Visite théâtralisée** du site de Montlosier par les Virées du Sancy
- **Grands jeux en bois** par Ludibois
- **Ateliers** :
 - o « Si j'étais un caillou » et « Pétronille », par le **Volcan de Lemptégy**,
 - o Occitan par l'**Institut d'Etudes Occitanes** du Puy-de-Dôme,
- **Projection** Ciel, des volcans ! – la découverte des volcans au 18^e siècle ou l'histoire de la volcanologie en Chaîne des Puys, depuis Guettard
- **Marché de producteurs et d'artisans** Valeurs et Talents Parc. 40 stands de producteurs et d'artisans présents et invités l'an dernier, plus des vins volcaniques (collectif des vins volcaniques-Desprat, ...)
- **Démonstration d'ateliers artisanaux** : cuisine par un ou deux chefs gastronomiques du territoire des Toques d'auvergne, tissage, feutrage, poterie, vannerie.
- **La mini-ferme du Parc** des Volcans d'Auvergne : présentation de races domestiques locales (vache Ferrandaise, Salers, brebis Rava, cheval Trait d'Auvergne, Berger d'Auvergne ...) avec une présentation graphique homogène des différentes races.
- Animation **chiens de troupeaux** et **atelier pastoralisme** - Sensibilisation aux bons gestes en vue de pratiques touristiques et sportives de pleine nature, respectueuses des troupeaux, animée par le Parc.
- Restauration et buvette sur place. Deux appels à Food trucks et buvette seront lancés auprès de professionnels du Parc et associations locales,
- Présence de partenaires (offices de tourisme, structures d'animation et d'accueil, fondation du patrimoine...).

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Budget et plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Programmation	8 000	CD 63-manifestation culturelle	2 500
Animations	4 000	CAM-convention agglo porte	6 000
Régies		CR AURA- contrat de Parc	10 500
- générale	3 000		
- son	2 000	Parc	9 500
		Autres financements	
		- Fondation du patrimoine	
		- Marque auvergne	
		- Desprat St-Verny	
Location matériel (Scène, grpe électrogène, vidéoprojecteur)	4 000	- Monts d'Arverne Communauté	4 000
Poste de secours	500	DALD	500
Communication			
. supports	1 000		
. médias	6 500		
Petit matériel	1 500		
Repas bénévoles et prestataires	1 500		
Prestation photos	1 000		
TOTAL	33 000 €	TOTAL	33 000 €

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- de valider le programme et d'autoriser le Président à solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour un montant de 10 500 € maximum, dans le cadre du contrat de Parc, Clermont-Auvergne-Métropole pour un montant de 6 000 € dans le cadre de la convention agglomération-porte, et autres financements à hauteur de 4 000 € minimum et une Dotation d'Animation Locale Départementale 63 à hauteur de 500 € maximum.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 17 février 2023

Le Président,



Parc
naturel
régional
des Volcans
d'Auvergne

Lionel CHAUVIN

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE du 17 FEVRIER 2023

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni le 17 février 2023 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric - GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY LIONEL

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Etaient absents :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme : PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

19 REVITALISATION TERRITORIALE 191 HABITANTS ET ASSOCIATIONS

191.2023.002 Demande de financement : Les P'tites virées du Parc des Volcans d'Auvergne

Les "P'tites Virées du Parc" - PV sont des randonnées pédestres, de 2 à 3h, qui se déroulent sur le territoire du Parc des Volcans, durant la période estivale ou automnale. Accompagnées par un professionnel de la randonnée, elles permettent aux visiteurs et habitants de découvrir un site peu connu.

En groupes, d'une quinzaine de personnes maximum, sur un temps décalé de la journée, **tôt le matin** ou **en fin de journée-début de soirée**, il s'agit d'assister au lever ou coucher du soleil.

A l'issue de chaque PV du Parc, un temps convivial est partagé autour de produits du territoire Parc, dont Valeurs Parc pour un coût de 5 € pour les participants. La prestation d'animation d'un coût de 150 € est gratuite pour le public, étant prise en charge par le Parc grâce à des financements publics (Leader en 2020 et 2021 puis crédits régionaux en 2022).

Cette opération remporte un grand succès depuis sa mise en place en 2020, à la sortie du confinement. En 2022, **65 sorties** (environ **700 personnes**) ont été organisées par **8 offices de tourisme ou syndicat mixte** et encadrées par **13 accompagnateurs en montagne**.

Les partenaires touristiques du territoire (Offices du tourisme, professionnels de l'accompagnement en montagne...) sont ravis de ce partenariat. Certains ont d'ailleurs étendu la période et le périmètre des P'tites virées du Parc.

En 2023, l'office de tourisme du Pays Gentiane devrait rejoindre l'opération.
Le budget prévisionnel pour **75 P'tites virées**, environ, serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Encadrement sorties 75 X 150 €	11 250 €	Parc des Volcans 20 %	2 250 €
		Région Auvergne-Rhône-Alpes 80 %	9 000 €
Total	11 250 €	Total	11 250 €

Des éléments précis concernant les conventionnements avec les organisateurs locaux et prestataires vous seront fournis au cours du printemps pour une validation à une prochaine session de Bureau du Parc.

LE BUREAU,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE :

- **de reconduire cette opération durant l'été et l'automne 2023 et d'autoriser le Président à solliciter un financement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 9 000 €, dans le cadre du Contrat de Parc.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 17 février 2023
Le Président,



Lionel CHAUVIN

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20230217-191-2023-002-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023